



Révision du plan local d'urbanisme de la commune nouvelle de Levroux

Registre de concertation citoyenne

Délibération 2020-40-Révision du PLU, du conseil municipal de la commune de Levroux en date du 7 octobre 2020 définissant les objectifs de la révision du PLU et des modalités de concertation.

Modalités de la concertation citoyenne :

- mise à disposition du public, à la mairie de Levroux, à la mairie annexe de Saint-Martin-de-Lamps et sur le site internet de la commune des documents provisoires du PLU au fur et à mesure des études ;
- exposition en mairie des documents d'études ;
- possibilité pour le public de faire connaître ses observations et ses propositions sur un registre ouvert en mairie, à la mairie annexe de Saint-Martin-de-Lamps et sur le site internet de la commune ;
- tenue d'une réunion publique au moins pour présenter le projet.

Vous pouvez adresser toutes observations et/ou requêtes par voie postale, courriel, ou via le registre manuscrit ci-dessous disponible en mairie de Levroux ou de Saint-Martin-de-Lamps.

Ouverture du registre de concertation le 25/09/2023.

Clôture du registre de concertation le

Le maire,

Alexis Rousseau-Jouhennet

